

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

### **Objet : Suppression du poste d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe et mise à jour du tableau des effectifs**

*Délibération N° 2023-03-10*

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf mars à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 15 mars 2023

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 60 membres sur 112

**Présents :** M. ALAPETITE Claude, M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, M. COURTAUD Pascal, M. COUTURIER Pascal, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUGERON François, M. DEGAY Jean-Michel, M. DÉSIÉ Serge (suppléant), M. DEVAUX Samuel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DIMEGLIO Rémi, M. DOUET Patrice, Mme FONTAINE Virginie, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, Mme HIBERT Chantal, Mme JOUBERT Séverine (suppléante), M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LAFONT Marc, Mme LAMY Claudine (suppléante), Mme LEUILLET Marie-Laure, Mme MALCURAT Patricia, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, M. MERCIER André, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, Mme SAUVARD Christine, Mme SELLERON Michèle, M. TEMPLIER Dominique, M. TRIBET Olivier, (suppléant), M. VIAUD Philippe, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe.

**Excusés :** M. AUCLAIR Quentin, M. BAUDRY Gérard, M. BELLET Alain, M. BERTRAND Philippe, Mme BESNIER Marie-Claire, M. BOURY Alexis, M. COLLET Antoine, M. DALOT Jean-Pierre, M. DAUDON Daniel, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGUET Rémy, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVISSCHER Thomas, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. FLEURY Didier, M. GENICHON Sébastien, Mme GERBIER Agnès, M. GIRARD Romain, Mme GLEN Stéphanie, M. GUENIN Didier, M. HERLEMONT Etienne, M. HUGOTTE Philippe, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LACOT Antoine, M. LACOU Serge, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSENET Christine, Mme MELIN Bénédicte, M. MICHOT Olivier, Mme NICOLAS Barbara, M. NONIN Patrick, Mme PASQUET Emilie, M. PELLETIER Philippe, Mme PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. RABILLE Franck, M. ROBERT Christian, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. SACHET Bertrand, M. SALMON Michel, M. SAVY Philippe, M. SIMON Bruno, Mme SOULETTE Dominique, M. VIGNOT Alain, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. WEINLING Eric.

**Nombre de pouvoirs : 3** - M. DÉFOUGÈRE Gérard a donné pouvoir à M. YVERNAULT Philippe, M. FLEURY Didier a donné pouvoir à Mme FONTAINE Virginie, M. ROBERT Christian a donné pouvoir à M. DAUGERON François.

**Secrétaire de séance :** Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

VU le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

VU le Code Général de la Fonction Publique, Article L542-2,

VU le tableau des effectifs existant,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 06 mars 2023,

### **Considérant ce qui suit :**

Les emplois de chaque établissement sont créés par l'assemblée délibérante qui détermine ainsi l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu du départ en retraite d'un agent et de la création d'un nouvel emploi au grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, il appartient à l'assemblée délibérante, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer

par délibération, de supprimer l'emploi correspondant.

**Le Président propose à l'assemblée :**

- La suppression d'un emploi de catégorie C au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 35h 00

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

- **d'adopter** la proposition du Président,
- **de modifier** le tableau des emplois suivant :

**Filière administrative**

Catégorie	Grade	Durée hebdo du poste	Fonction	Statut de l'agent	Sexe	Temps complet
A	Attaché Principal	TC	Directeur	Titulaire	M	TC
B	Rédacteur Principal de 1ère classe	TC	Assistante de direction - comptable	Titulaire	F	TC
B	Rédacteur Principal de 2ème classe	TC	Animatrice OPAH	Titulaire	F	TP 80 %
A	Attaché	TC	Chargée de mission SCOT/PLUI/COT ENR	Contractuel	F	TC
A	Attaché	TC	Chef de projet CRTE/PAT	Contractuel	M	TC

- **d'inscrire** au budget les crédits correspondants à la rémunération et aux charges sociales des agents nommés dans ces emplois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme,

Le Président,

François DAUGERON

La secrétaire de séance,  
Nicole D'HOOGHE



